

occasion : Que S. M. Prussienne étoit trop
 attachée à maintenir la dignité, l'autorité
 & les prérogatives du Collège Electoral,
 pour souffrir que l'on y donnât aucune atteinte : Qu'elle n'étoit pas moins attentive à faire
 observer la liberté & la sûreté dont les Electeurs devoient jouir dans une conjoncture
 aussi importante que celle où il s'agissoit de
 donner un nouveau Chef à l'Empire : Qu'ainsi
 elle n'avoit pû voir qu'avec beaucoup de
 surprise la maniere dont les Etats de l'Electeur
 Palatin avoient été traités par les troupes
 Hongroises, comme si on avoit voulu, en
 tentant une pareille conduite, contraindre
 cet Electeur à donner son suffrage au Candidat
 qu'on trouveroit bon de proposer :
 Que des procédés de cette nature étoient
 trop opposés à la Bulle d'or & aux autres
 Constitutions de l'Empire, pour que le Collège
 Electoral pût demeurer à cet égard dans
 l'indifférence : Que c'étoit sur ce principe
 que S. M. Prussienne avoit envoyé ordre à
 son Ministre résident à Francfort, de demander
 qu'il fût pourvû à la liberté & à la sûreté
 de l'Electeur, par une résolution convenable
 du Collège des Electeurs : Que l'on
 devoit d'autant moins négliger de le faire,
 que l'une & l'autre étoient également gênées
 par le voisinage de l'Armée qui s'étoit avancée
 au Rhin, & par l'envoi de laquelle il
 sembloit qu'on eut eu dessein de faire servir
 la voye des armes à assurer l'Electeur du
 Candidat qu'on avoit déjà désigné pour être
 Empereur : Que c'étoit en vertu de toutes les
 raisons exposées ci-dessus, que S. M. Prussienne
 avoit pris la résolution de protester